PROCES-VERBAL AGO DE LA FFTT
SAMEDI 6 DECEMBRE 2025 A 14h – FIAP PARIS

Conformément au **Titre II des Statuts** et au **Titre I du Règlement intérieur** de la Fédération Française de Tennis de Table, les délégués des **ligues régionales** et des **comités départementaux** ont été convoqués en **Assemblée générale ordinaire,** le **samedi 6 décembre 2025**, à partir de **14h00**, au FIAP Paris (30 rue Cabanis, 75014 Paris) ;

Elle se déroule sous la présidence de Gilles ERB.

***

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée générale ;
2. Adoption du procès-verbal des Assemblées générales de juin 2025 ;
3. Allocution du Président fédéral ;
4. Rapport moral ;
5. Rapport d'activité des Pôles dont rapport du DTN ;
6. Point financier : présentation et vote du budget prévisionnel 2026 ;
7. Remise du Mérite fédéral ;
8. Harmonisation du tarif des licences et plan de professionnalisation ;
9. Rapport du Médecin fédéral ;
10. Clôture de l'Assemblée générale.

Avant l'ouverture officielle des travaux, il est procédé à la **vérification de la liste d'émargement** (Annexe 1) afin de constater la présence et la représentativité des délégués des ligues régionales et des comités départementaux.

Il est rappelé en séance que les **invités** sont les **bienvenus**, mais **ne peuvent pas intervenir** au cours des débats.
Conformément à l'**article 3 du Règlement intérieur**, les **prises de parole** sont réservées :

- Aux **délégués des ligues régionales** et des **comités départementaux**,
- Aux **élus du Conseil fédéral**,
- Ainsi qu'aux **membres d'honneur** de la Fédération.

Les **votes** sont effectués **par voie électronique** via la plateforme **KEYWIVOTE**. Un **vote test (vote 0)** est organisé en début de séance afin de s'assurer du **bon fonctionnement des boîtiers électroniques** et de la **prise en compte des suffrages**.

POINT 1 : OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

M. Gilles ERB, Président de la FFTT, déclare l'Assemblée générale ordinaire ouverte.

POINT 2 : ADOPTION DES PROCES-BAUX DES ASSEMBLEES GENERALES DES 9 ET 30 JUIN 2025

M. Jean-Michel POULAT, Secrétaire Général, explique les modalités à suivre pour permettre le vote électronique et un vote test (vote n°1) pour s'assurer du bon fonctionnement des boitiers, et aucune question n'étant posée ni aucune remarque n'étant formulée, il est procédé au vote pour l'adoption des procès-verbaux des Assemblées générales des 9 et 30 juin 2025.

VOTE N° 2					
Approbation du procès-verbal des Assemblées générales du 9 juin 2025					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	98	19410	104	20362
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
19316	94	845	99,52%	0,48%	N/A

VOTE N° 3					
Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 juin 2025					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	98	18957	104	20362
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
18699	258	1134	98,64%	1,36%	N/A

Les procès-verbaux des 9 et 30 juin 2025 sont adoptés, par un vote à la majorité simple.

POINT 3 : ALLOCUTION DU PRESIDENT FEDERAL



M. Gilles ERB, Président de la FFTT, a prononcé son allocution en dressant un panorama des principales actualités fédérales, nationales et internationales. Il a évoqué les enjeux majeurs auxquels la fédération est confrontée, les perspectives de développement de la discipline ainsi que les événements et initiatives qui contribuent à son rayonnement.

Une vidéo est diffusée sur la fédération à mission.

POINT 4 : RAPPORT MORAL



M. Jean-Michel POULAT, Secrétaire général de la FFTT, a présenté son rapport moral en annonçant la création du comité de suivi, ultime étape de la mise en œuvre de la fédération à mission. Il a ensuite dressé un état d'avancement du programme fédéral 2024-2028 et de ses 55 projets structurants, en mettant en lumière les nombreux facteurs favorables à leur déploiement ainsi que les défis et contraintes auxquels la fédération doit faire face.

Il a également salué l'engagement de l'ensemble des acteurs qui contribuent à la réalisation de ce programme – bénévoles, salariés et cadres techniques – et a souligné le rôle essentiel de plusieurs instances fédérales, notamment la Commission d'aide aux instances déconcentrées (CAGID) et le Comité d'éthique, de déontologie et de lutte contre les violences. En conclusion, Il a présenté les principales orientations et priorités qui guideront l'action fédérale dans les prochains mois.

Une vidéo est diffusée sur l'Equipe de France.

POINT 5 : RAPPORT D'ACTIVITES DES POLES DONT RAPPORT DU DTN

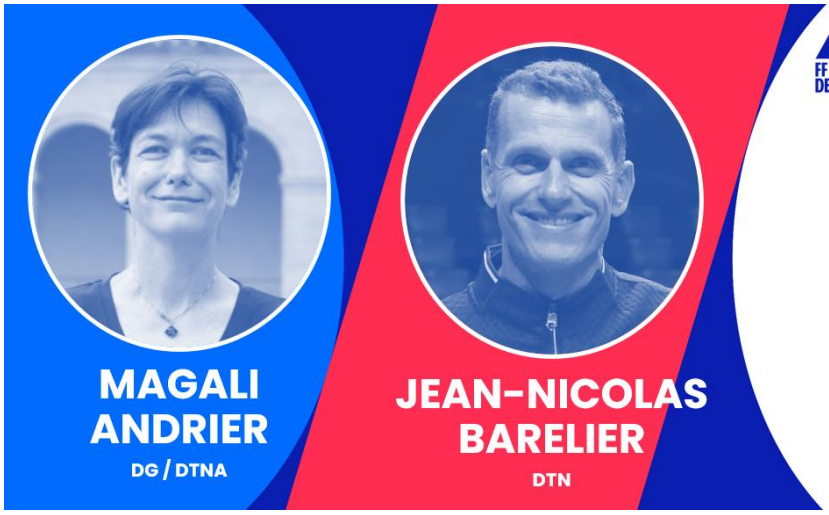

Mme Magali ANDRIER, Directrice générale et DTN adjointe de la FFTT, ainsi que M. Jean-Nicolas BARELIER, Directeur technique national, sont ensuite intervenus afin de présenter l'organisation fédérale et les principaux enjeux qui accompagneront l'action de la Fédération tout au long de l'olympiade 2024-2028.

Dans un second temps, les directrices et directeurs de pôles, aux côtés des élus référents, ont dressé le bilan des actions conduites en 2025 dans leurs domaines respectifs. Ces présentations ont permis de mettre en lumière les réalisations de l'année, l'avancement des projets fédéraux ainsi que les perspectives et priorités pour les exercices à venir.

POINT 6 : POINT FINANCIER – PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2026



M. Adrien DODU, Trésorier général de la FFTT, a ensuite présenté le projet de budget prévisionnel pour l'exercice 2025, préalablement adopté par le Conseil fédéral. À cette occasion, il a exposé les principales hypothèses retenues pour son élaboration, les équilibres financiers envisagés ainsi que les moyens mobilisés pour accompagner la mise en œuvre des orientations stratégiques et des projets fédéraux inscrits dans le programme de l'olympiade.

L'Assemblée générale a procédé au vote du budget prévisionnel et des tarifs fédéraux. À l'issue du scrutin, **cette résolution a été adoptée à hauteur de 83,54 %** des suffrages exprimés, traduisant le soutien des délégués aux orientations financières et aux mesures proposées pour accompagner la mise en œuvre du projet fédéral.

VOTE N° 4					
Approbation du budget prévisionnel 2026					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	VOTE N° 4	87	17615	105	20526
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
14715	2900	2292	83,54%	16,46%	N/A

Une vidéo est diffusée sur les évènements majeurs de la Fédération.

POINT 7 : REMISE DU MERITE FEDERAL

Le Conseil de l'Ordre, représenté par Mme Michèle WILLOT, a procédé, avec la participation de M. Gilles ERB, à la remise des distinctions fédérales. À cette occasion, les dirigeants et bénévoles distingués ont reçu les mérites de bronze, d'argent et d'or en reconnaissance de leur engagement, de leur investissement et de leur contribution au développement et au rayonnement du tennis de table.

POINT 8 : HARMONISATION DU TARIF DES LICENCES ET PLAN DE PROFESSIONNALISATION



À l'issue de cette cérémonie de remise des distinctions, M. Emmanuel MARZIN, Premier Vice-président de la FFTT, a présenté le plan de professionnalisation ainsi que le projet d'harmonisation du tarif des licences. Cette intervention a permis d'exposer les objectifs poursuivis par la Fédération, les évolutions envisagées et les modalités de mise en œuvre de ces mesures, destinées à accompagner le développement, la structuration et la pérennisation du tennis de table sur l'ensemble du territoire.

Soumis au vote de l'Assemblée générale**, le plan de professionnalisation et le projet d'harmonisation du tarif des licences n'ont pas été adoptés, recueillant 64,25 % de suffrages défavorables** parmi les voix exprimées.

VOTE N° 5					
Approbation du projet d'harmonisation des tarifs des licences et du plan de professionnalisation					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
5	VOTE N° 5	97	19212	105	20526
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
6868	12344	757	35,75%	64,25%	N/A

POINT 9 : RAPPORT DU MEDECIN FEDERAL



Mme Claire DELPOUVE, médecin fédérale, a présenté son rapport portant sur l'organisation de la commission médicale, ses travaux ainsi que les principales actions menées au cours de la période écoulée. Elle a également exposé les orientations envisagées en matière de certification médicale et de suivi des pratiques de santé au sein de la Fédération.

En conclusion, Mme Claire DELPOUVE a rappelé l'importance des gestes de premiers secours, illustrant son propos par une mise à l'honneur d'une situation réelle impliquant une victime ainsi que les personnes ayant permis son sauvetage.

La Fédération a tenu à adresser ses remerciements et sa profonde reconnaissance aux personnes intervenues lors du sauvetage cardiaque survenu à l'occasion du tournoi de Monthyon TT. Grâce à leur réactivité, leur sang-froid et leur maîtrise des gestes de premiers secours, la victime a pu être prise en charge dans les meilleures conditions. Cet événement rappelle avec force l'importance de la formation aux premiers secours et de la vigilance collective lors des manifestations sportives.

POINT 10 : CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

À 18h35, M. Gilles ERB, président de la FFTT, a clôturé l'assemblée générale ordinaire.